



© MINUSCA

UNE FRANCOPHONIE EN ACTIONS POUR
**LA PAIX, LA DÉMOCRATIE,
LES DROITS
ET LES LIBERTÉS**

DÉVELOPPER LA CULTURE DE PAIX, LA DÉMOCRATIE ET LE RESPECT DES DROITS DE L'HOMME

Aujourd'hui, peu de pays francophones peuvent se dire totalement indemnes des grandes crises qui agitent le monde : terrorisme, exode ou afflux massif de réfugiés et de migrants, précarité économique, désastres écologiques, conflits larvés ou déclarés. Au Sud, ces sujets prennent une dimension d'autant plus aiguë que la poussée démographique met les sociétés sous une extrême tension. Il en résulte des crises fréquentes qu'il faut travailler à désamorcer, à prévenir et à guérir.

L'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) est en première ligne pour apporter des réponses à cette complexification des crises et des conflits. Elle le fait dans un partenariat approfondi avec les acteurs locaux, régionaux, internationaux et avec les nombreux réseaux qui la composent et qui sont une de ses plus grandes richesses. En soutenant les acteurs de la gouvernance démocratique et en accompagnant les processus élec-

toraux, ses actions visent à consolider durablement les fondements de l'État de droit et de la démocratie, meilleurs remparts aux crises et aux menaces à la paix. Les actions de l'OIF ont pour objectifs d'enraciner les droits et les libertés, de promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes, de protéger les acteurs de la démocratie et des droits de l'Homme, de renforcer les capacités des institutions nationales garantes de l'État de droit et les expertises nationales en ces domaines.

L'OIF a ainsi approfondi son action centrée sur l'assistance politique et technique, en particulier auprès des États en situation de fragilité, de transition ou de consolidation de la démocratie. Ses missions politiques, d'évaluation, d'audit et d'appui technique permettent de renouer les fils du dialogue entre les acteurs, de montrer les voies de l'apaisement et de consolider les processus démocratiques.



PRÉVENTION, MÉDIATION ET CONSOLIDATION DE LA DÉMOCRATIE : UNE EXPÉRIENCE RECONNUE AU SERVICE DE LA PAIX ET DE LA SÉCURITÉ

LE TEMPS DE L'ACTION POLITIQUE

La Francophonie a une longue tradition de prévention des crises et de médiation. La recherche de la paix et de la stabilité constitue le cœur battant du projet qui l'a vue naître. Par sa proximité et sa connaissance des acteurs, elle joue un rôle irremplaçable partout où il faut intervenir, dans l'urgence comme sur le long terme.

Envoyés spéciaux et chefs de missions politiques : le déploiement d'une diplomatie préventive pour désamorcer les crises

Confrontée à la recrudescence des crises dans plusieurs de ses pays membres, la Francophonie a approfondi sa démarche préventive en mobilisant des personnalités de haut niveau en qualité d'envoyés spéciaux ou de chefs de missions politiques. Ces personnalités sont dépêchées là où une médiation est nécessaire : pour encourager la mise en place de cadres de dialogue ; accompagner les processus de sortie de crise et la mise en œuvre de dispositions de transition ou faire baisser les tensions à la veille de scrutins.

Depuis 2015, une cinquantaine de missions politiques et de facilitation (au Cameroun, en République centrafricaine, en République du Congo, au Gabon, en Guinée-Bissau, en République démocratique du Congo, à Madagascar, au Niger, en Haïti. . .) ont été engagées pour contribuer à l'apaisement des contextes sociopolitiques, à la restauration de la confiance et à la réconciliation entre acteurs politiques.

Avec et autour d'elles, les équipes de l'OIF à Paris et dans les unités hors siège mènent un travail quotidien pour identifier les nouvelles contraintes et les nouvelles menaces, comme les réponses pouvant y être apportées en termes de prévention, de médiation et de facilitation.

Augmenter la participation francophone aux opérations de maintien de la paix

Sur les 15 opérations de maintien de la Paix (OMP) onusiennes, 7 sont actuellement déployées dans des États membres de la Francophonie. En 2005, seuls 36 pays membres de la Francophonie participaient aux opérations de maintien de la paix de l'ONU, soit moins de 10 % des effectifs. En avril 2018, ils étaient 52 pour un total de 33 142 personnels (militaires, civils, policiers) déployés, soit 37 % des effectifs. Cet accroissement significatif est le fruit d'une collaboration étroite et fructueuse de l'OIF avec et auprès de ses partenaires nationaux et internationaux, en particulier avec les Nations unies. Un travail qui allie plaidoyer et actions de terrain, à travers par exemple : la diffusion de procédures de recrutement et la mise à contribution du Réseau d'expertise et de formation pour les opérations de paix (REFFOP), afin de favoriser les candidatures de policiers et d'experts civils francophones, notamment les femmes. Par ailleurs, l'OIF organise ou apporte son soutien à des séminaires de formation des personnels destinés à être déployés sur les terrains d'opérations. Elle soutient ainsi les activités des centres de formation francophones de maintien de la paix (École de maintien de la paix Alioune Blondin Beye de Bamako, école de gendarmerie de Roșu en Roumanie, Centre national de maintien de la paix d'Oudong au Cambodge, Centre de politique de sécurité de Genève, etc.).

Enfin, l'OIF est partenaire et fortement impliquée au sein de l'Observatoire Boutros-Ghali du maintien de la paix, créé en 2017 (par la France, la Belgique, le Canada et l'OIF, rejoints par l'Égypte, le Maroc et le Cambodge) pour favoriser le dialogue entre les États francophones contributeurs, le Conseil de sécurité et le Secrétariat des Nations unies.

Accompagner les processus électoraux

Depuis janvier 2015, l'OIF a déployé, à la demande des autorités d'une trentaine de pays, plus d'une centaine d'actions et de missions d'appui technique, politique et d'accompagnement électoral. Elle déploie son expertise dans des secteurs clés des processus électoraux : établissement de fichiers électoraux crédibles, gestion équilibrée des contentieux électoraux ou encore renforcement des capacités des organisations nationales de la société civile mobilisées pour l'observation des élections.

En s'appuyant également sur le Réseau des compétences électorales francophones (RE-CEF), l'OIF cherche à contribuer à la professionnalisation des organes de gestion des élections et des autres structures impliquées dans les processus électoraux (Cour/conseil constitutionnel(le) ; instance de régulation de la communication, etc.).

LE TEMPS DE L'ACTION DÉMOCRATIQUE

Le soutien à la société civile

De nouvelles directives, adoptées en 2018, régissent les relations de la Francophonie avec les Organisations internationales non gouvernementales (OING) et les Organisations non gouvernementales (ONG). Elles assurent une plus grande représentativité, une gouvernance renouvelée et une meilleure représentation de la société civile au sein de nos instances.

84 OING et 43 ONG sont ainsi arrimées aux missions de la Francophonie.

La Francophonie s'appuie par ailleurs sur l'expertise de la société civile de la Conférence dans la mise en œuvre de ses programmes de coopération sur le terrain. La 11^e Conférence des OING et des ONG de la Francophonie s'est tenue à Erevan, en Arménie, du 12 au 14 septembre 2018. Quatre thématiques ont été abordées : la contribution des artistes dans le « vivre ensemble », État de droit et lutte contre les discriminations, emplois des jeunes et entrepreneuriat, égalité femme-homme au cœur du « vivre ensemble ». Près de 150 représentants de

la société civile francophone dont une cinquantaine d'Arméniens ont fait entendre leur voix, à travers une Déclaration soumise au Sommet des chefs d'État et de gouvernement.

Le soutien aux médias et à la liberté de la presse

Pas de débat démocratique, pas de pluralisme, sans une presse libre et responsable. La Francophonie soutient la mise en œuvre de réglementations propices au libre exercice des professionnels de l'information. Elle s'investit également dans la professionnalisation des médias et la formation des journalistes.

Le maintien d'une presse libre et responsable passe aussi par sa bonne santé économique. C'est pourquoi l'OIF, Radio France Internationale et Reporters sans frontières ont uni leurs forces pour créer en 2016 le Prix francophone de l'innovation dans les médias qui récompense chaque année des médias mettant en œuvre des formules innovantes dans leurs offres de contenus comme dans leur organisation et leur gestion. L'OIF a également créé « LeMediaLabo », une plateforme d'information et de soutien à la création de projets innovants qui rassemble une communauté de plus de 10 000 jeunes entrepreneurs, hommes et femmes, dans le domaine des médias numériques.

La consolidation de l'action parlementaire

L'action des parlements est indissociable de la santé d'une démocratie. L'OIF soutient les initiatives de coopération interparlementaire développée par l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)

qui permet notamment de fédérer les actions de parlements francophones en faveur de parlements de pays en sortie de crise. La Francophonie est à l'œuvre pour renforcer l'action des parlements qui le souhaitent en matière notamment de : lutte contre la peine de mort, état civil et listes électorales, protection des données personnelles, contrôle parlementaire des systèmes de sécurité, lutte contre le terrorisme...

Le renforcement de l'État de droit

Par la coopération juridique et judiciaire, l'OIF contribue entre autres au renforcement des capacités dans le domaine du droit, en particulier la magistrature et le barreau. Elle soutient notamment le Centre international en Afrique de formation des avocats francophones (CIFAF).

Fonds francophone pour les droits de l'Homme « Martine Anstett »

Ce fonds apporte son appui aux initiatives et projets de terrain développés par les acteurs de la société civile francophone pour la promotion de la culture des droits de l'Homme, de la démocratie et de la paix. Le 11^e Appel à projet (2017) était consacré à la protection des droits des migrants ; le 12^e (2018) à la promotion et la mise en œuvre de la Déclaration universelle des droits de l'Homme. Depuis sa création, près d'une centaine de projets d'ONG et OING francophones ont été soutenus.

Consolider les bonnes pratiques et l'échange d'expertise : 16 réseaux institutionnels au cœur de l'action

Aucun pays ne peut se développer sans institutions fortes et indépendantes. La Francophonie promeut la coopération entre institutions francophones de mêmes compétences réunies en réseaux, qui interviennent dans les secteurs du droit et de la justice, des droits de l'Homme, de la médiation et des élections. Reposant sur une culture linguistique et juridique commune, les 16 réseaux institutionnels de la Francophonie, qui regroupent au total près de 600 institutions membres dans plus de 60 pays de l'espace francophone, présentent la particularité de se situer à un niveau intermédiaire entre la sphère étatique et la société civile. À ce titre, les réseaux institutionnels sont à la fois vigies, leviers et viviers de la démocratie au sein de l'espace francophone.

600 INSTITUTIONS MEMBRES
DES RÉSEAUX INSTITUTIONNELS
DANS PLUS DE 60 PAYS
FRANCOPHONES

4 NOUVEAUX PAYS ONT ABOLI
LA PEINE DE MORT DEPUIS 2015 :
– RÉPUBLIQUE DU CONGO
– GUINÉE
– MADAGASCAR
– BURKINA FASO

3 CRÉATION D'INSTITUTIONS
NATIONALES DES DROITS
DE L'HOMME (INDH) DEPUIS 2015 :
– RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE
– MADAGASCAR
– RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE
DU CONGO

+ DE 400 FONCTION-
NAIRES
D'UNE QUINZAINE D'ÉTATS
MEMBRES FORMÉS
AUX PROCESSUS D'EXAMEN
PÉRIODIQUE UNIVERSEL (EPU)

1200 AVOCATES ET AVOCATS
FORMÉS CHAQUE ANNÉE
PAR LE CENTRE INTERNATIONAL
EN AFRIQUE DE FORMATION
DES AVOCATS FRANCOPHONES

160 FORCES DE SÉCURITÉ
ET 40 JOURNALISTES FORMÉS
À LA PROTECTION DES JOURNA-
LISTES (BURKINA FASO, MALI
ET SÉNÉGAL)

Guide *Lutter contre les discours de haine dans les médias audiovisuels francophones*

Au titre des initiatives visant à lutter contre les discours haineux, terreau de la radicalisation, l'OIF en lien avec le Réseau francophone des régulateurs des médias (RE-FRAM) et les instances de régulation de Côte d'Ivoire, du Maroc et de Tunisie, vient de publier un Guide pratique sur la lutte contre les discours de haine dans les médias audiovisuels francophones.



Guide *En avant !* méthode de français pour les militaires

L'OIF soutient, aux côtés de la France, le développement de la méthode *En Avant !*, destinée à enseigner le français aux forces de défense et de sécurité non francophones amenées à être déployées dans des théâtres d'opérations francophones. Plus de 23 500 exemplaires de cette méthode ont déjà été diffusés à travers le monde.



Guide pratique sur l'Examen périodique universel (EPU)

Avec ce guide pratique publié en version papier et numérique, la Francophonie met son expertise au service des États membres afin de préparer l'Examen périodique universel (EPU) devant le Conseil des droits de l'Homme des Nations unies.



LA FORMATION DES JEUNES ACTEURS À LA DÉMOCRATIE

Dans le cadre de son partenariat avec le Conseil de l'Europe, l'OIF soutient les activités conduites par trois écoles politiques et citoyennes en Tunisie, au Maroc et au Cameroun. Lieux d'échange et de formation de centaines de jeunes cadres issus de la classe politique, du secteur des médias et de la société civile, ces écoles permettent de renforcer leurs compétences dans les domaines de la consolidation de l'État de droit, de la démocratie et des droits de l'Homme. Dans cette dynamique, l'OIF soutient également l'École citoyenne d'Afrique de l'Ouest (Ecao), créée en 2015, qui forme chaque année une vingtaine de jeunes responsables de 8 pays francophones : le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo.

RÉPONDRE AUX DÉFIS GLOBAUX PAR LA MOBILISATION DES RESSOURCES FRANCOPHONES

• L'OIF s'engage contre le terrorisme et pour la prévention de la radicalisation violente

Depuis les Sommets de Dakar et d'Antananarivo, la lutte contre le terrorisme, l'extrémisme et la prévention de la radicalisation violente dans l'espace francophone sont une priorité de l'action de la Francophonie. L'OIF s'emploie à soutenir des actions intégrées et concertées, suivant les recommandations issues de la Conférence internationale sur le sujet, organisée en juin 2016 et qui a réuni à Paris plus de 400 personnes, parmi lesquelles de nombreux ministres, des experts, des représentants d'organisations internationales et régionales, des médias, d'organisations de la société civile incluant des femmes et des jeunes...

Dans cette optique et conformément à son mode d'intervention favorisant la coopération juridique et judiciaire, l'OIF soutient la réaffirmation de la primauté du droit et des libertés fondamentales dans la lutte contre le terrorisme et la répression des crimes terroristes. Ainsi elle a permis l'élaboration et l'insertion de modules de formation sur la lutte contre le terrorisme et la criminalité transnationale organisée pour les auditeurs de justice des pays membres du Réseau africain francophone de formation judiciaire (RAFJ).

La mobilisation francophone engagée depuis 2016 a également abouti à la création d'un Réseau francophone de prévention de la radicalisation violente et du terrorisme qui réunit une pluralité d'acteurs institutionnels, académiques et de la société civile. Cette structure, dont le lancement a eu lieu en septembre 2018, permettra d'assurer la diffusion des connaissances existantes, de partager les expériences et de contribuer à une meilleure coordination de l'action et des moyens des États et des gouvernements pour la mise en place de systèmes de prévention appropriés et inclusifs.

• Une approche humaniste des migrations

L'espace francophone qui rassemble des pays d'origine, de transit et d'accueil est particulièrement concerné par les flux migratoires. L'OIF facilite les concertations des délégations francophones à Genève et à New York dans le cadre des négociations du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières. Elle a également contribué à la mise en place de formations en français sur le droit international des migrants : une centaine de responsables d'institutions de l'État de droit et d'ONG issus de près de 30 pays francophones en ont bénéficié en 2017 et 2018.



© Karen Minasyan/OIF

L'Organisation internationale de la Francophonie est une institution fondée sur le partage d'une langue, le français, et d'une commune exigence de dialogue entre les cultures qui la composent.

Qu'il s'agisse du rapport de l'Homme à la cité (la démocratie, la diversité culturelle, l'éducation), de la création de richesses (le développement durable, le numérique), ou de la promotion des valeurs (le droit, la paix dans le monde, l'égalité femme-homme), le mouvement francophone est un espace de concertation et une force de propositions irremplaçables, grâce à la puissance de ses réseaux.

Son ambition est de travailler au bien commun, d'une part, en faisant vivre l'idée même de la diversité dans un monde global qui tend vers l'uniformisation, d'autre part, en aidant ses États et gouvernements membres à mieux s'insérer dans les flux d'échanges de la mondialisation pour améliorer les conditions de vie de leurs populations, notamment des jeunes et des femmes.

L'OIF rassemble à ce jour 88 États et gouvernements représentant tous les continents, dont 61 membres et 27 observateurs. On estime à 300 millions le nombre de locuteurs de français dans le monde. Ils seront plus de 700 millions en 2060.

Direction « Affaires politiques et gouvernance démocratique »

M. Georges Nakseu Nguéfang, directeur.

Recef : recef.org

Reffop : reffop.francophonie.org

Observatoire Boutros-Ghali du maintien de la paix : observatoire-boutros-ghali.org

LeMediaLabo : lemedialabo.francophonie.org

FFDH « Martine Anstett » : fdh.francophonie.org

Contact presse : media@francophonie.org

Crédits :

Direction de la programmation et du développement stratégique,
Direction de la communication et des instances de la Francophonie,
Direction « Affaires politiques et gouvernance démocratique ».

**ORGANISATION INTERNATIONALE
DE LA FRANCOPHONIE**

19-21, avenue Bosquet, 75007 Paris — France

Tél.: +33 (0) 1 44 37 33 00

francophonie.org

   OIFfrancophonie

© OIF, octobre 2018

ORGANISATION
INTERNATIONALE DE
la francophonie

